

3. L'EVOLUTION DES PRATIQUES SOCIO-CULTURELLES.

3.3 ECOLE ET SOCIETE EN NOUVELLE-CALEDONIE DEPUIS 1850.

L'ECOLE ET LA SCOLARISATION DEPUIS 1850

LA SOCIETE ET LES ENJEUX DE L'ECOLE

COMMENTAIRES : *Cette séance a pour objectif dans le programme d'histoire de montrer l'importance de l'école en Nouvelle-Calédonie et comment celle-ci constitue un véritable enjeu de société.*

NOTIONS :

Scolarisation, laïcité, liberté scolaire, égalité, intégration, promotion, formation professionnelle.
Ecole de mission, école indigène, moniteurs, fermes écoles, régime de l'indigénat, internat.

ORIENTATIONS

(mise en oeuvre : 4 heures).

En métropole, avec l'installation de la III^{ème} République, l'évolution de l'école est rapide. Elle devient gratuite, obligatoire et laïque à partir des lois de 1882. C'est l'école voulue par Jules Ferry avec une véritable instruction civique et morale des futurs citoyens afin qu'ils s'imprègnent de l'esprit républicain.

La Nouvelle-Calédonie reste une colonie et les Mélanésiens sous le régime de l'indigénat jusqu'en 1946. L'enseignement privé est longtemps majoritaire, surtout pour la population indigène. L'école n'est pas obligatoire pour les enfants habitant à plus de 3 ou 5 km. Elle le deviendra seulement en 1957.

De ces faits, l'école calédonienne présentera pendant plus d'un siècle un décalage important avec la métropole et on peut percevoir certaines inégalités. Pourtant les écoles de mission développent l'amour de la patrie comme en témoigne le nombre important d'engagés volontaires indigènes réunis par les missions protestantes et catholiques lors de la Première Guerre mondiale. En fait, l'école ne s'ouvrira de façon égalitaire aux Mélanésiens qu'à partir de 1946, date à laquelle les Mélanésiens obtiennent la citoyenneté (chapitre 6, histoire B.E.P, p18, 19). L'étude de l'histoire de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie doit permettre de mesurer ce décalage avec la métropole, en ce qui concerne la période 1850-1958, que ce soit au niveau des moyens

financiers mis en œuvre, au niveau des idées véhiculées ou des objectifs de formation. Il semble nécessaire d'insister sur l'importance de l'enseignement privé en Nouvelle-Calédonie ainsi que sur l'implantation des écoles de mission.

Ce n'est que vers 1950 que les moyens vont être donnés et que de nombreuses écoles publiques ou privées vont fleurir avec l'aide du F.I.D.E.S entre 1946 et 1956. La scolarisation de masse s'affirme doucement, s'ouvrant plus largement aux Mélanésiens en ce qui concerne le primaire. Ce n'est que vers les années 1960 que les Mélanésiens entrent au collège. Le premier bachelier mélanésien est recensé en 1962. Il faudra attendre 1971 pour que les lycées Blaise Pascal et Do Kamo permettent une scolarisation plus générale des Mélanésiens surtout en ce qui concerne les filles. Il y a un réel décalage dans la scolarisation et la formation données aux garçons et aux filles même si la première bachelière est recensée en 1917.

A partir des années 70, l'école publique va affirmer son nombre sur l'école privée. Suite aux accords de Matignon puis de Nouméa, l'enseignement en Nouvelle-Calédonie évolue et essaye de s'adapter aux spécificités locales : programmes adaptés, réflexions sur le français langue seconde, introduction des langues vernaculaires, ouverture des A.L.P et M.F.R....

Dans un premier temps, on montre les différences entre l'enseignement en métropole

et celui de Nouvelle-Calédonie jusque dans les années 50. Tout en se gardant de faire un jugement de valeur et de mettre en perspective deux systèmes difficilement comparables, on pourra montrer les spécificités et objectifs de l'école républicaine comme des écoles de mission en tenant compte de leur implantation et du public d'élèves auxquelles elles s'adressent.

On peut par exemple montrer aux élèves une photo de salle de classe dans une école primaire, à la fin du XIX^{ème} siècle en France et en parallèle une photo d'école de mission. On peut aussi se rapporter au texte fondateur de l'école de Jules Ferry (loi du 28 mars 1882) ainsi qu'à un extrait de la lettre de Jules Ferry aux instituteurs de France du 17 novembre 1882 et faire une étude des programmes des écoles de missions. On peut aussi citer les écoles des moniteurs de Lifou et de Montravel. Le professeur peut également s'appuyer sur le témoignage des «vieux» invités à raconter leurs souvenirs d'écoliers. Il peut aussi charger les élèves d'une enquête sur les écoles de mission fréquentées par leurs parents et grands-parents ou faire un sujet d'étude sur la scolarisation des indigènes. On insiste sur le rôle important du gouverneur Guillaïn qui ouvre les premières écoles laïques à Païta et Napoléonville (Canala), les écoles pour indigènes, l'école indigène des interprètes, l'école indigène des apprentis et l'école des moniteurs indigènes. On montre les différences entre les écoles publiques pour fils de colons, pour enfants de libérés, pour indigènes ainsi que l'importance des écoles privées et leur rôle prépondérant dans l'instruction des indigènes. Les élèves de Nouméa peuvent être amenés à faire des travaux de recherches sur les personnalités qui ont fortement marqué en leur temps le monde de l'école : Frédéric Surleau qui

organise l'école laïque, Louis Flize et Michel Noëllat qui mettent en place l'enseignement secondaire), Fernande Leriche...

On présente ensuite le développement de la scolarisation en France et en Nouvelle-Calédonie à partir des années 50 : croissance des effectifs scolaires, de la proportion de diplômés par classe d'âge et par ethnie, allongement de la scolarité, apparition de nouvelles filières et de nouveaux diplômés, accroissement du nombre des établissements et évolution de leur localisation. On montre la rupture des années 50 pour les Mélanésiens et la mutation qui s'opère dans les années 70. On ne peut ignorer le développement des Ecoles Populaires Kanak (E.P.K) pendant la période des « événements » traduisant la manifestation d'un besoin de sentiment identitaire.

Le cadre général étant posé, on s'attache ensuite à démontrer l'importante évolution suivie par l'école en Nouvelle-Calédonie depuis 1970. Se situant dans la perspective ouverte par les accords de Matignon et l'Accord de Nouméa, l'école doit aujourd'hui répondre aux besoins d'intégration et d'adaptation au monde moderne. Elle doit favoriser la promotion et l'intégration de tous. On insiste sur l'importance des établissements de proximité, sur le développement de l'informatique et d'Internet, sur la réflexion et les adaptations des programmes et sur l'adaptation aux exigences locales : création des antennes puis annexes de lycée professionnel (A.L.P) et les maisons familiales et rurales (M.F.R).

On montre également l'importance de l'enseignement professionnel en Nouvelle-Calédonie ainsi que la nécessité constante de suivre une croissance démographique élevée (ouverture de nouvelles écoles et collèges sur Nouméa et le grand Nouméa).

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

1° La scolarisation des indigènes.

Ce sont les missionnaires catholiques sur la Grande-Terre (Frères maristes, 1843, nord de la Grande-Terre), protestants aux Iles Loyauté (London Missionary Society, 1840) qui s'attachèrent les premiers à donner l'instruction aux populations indigènes dans des conditions matérielles souvent précaires. Ils ont alphabétisé un grand nombre d'indigènes, appris aux femmes à coudre la robe mission et à cuire le pain marmite. La conquête des âmes dans laquelle se sont lancés les Maristes à partir de 1846, aidés quelques années plus tard par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, puis les sœurs du Tiers-Ordre, implique une rupture totale avec la manière de vivre d'avant l'arrivée des Blancs : ces premières années de colonisation sont celles de la création la mission de Saint-Louis considérée comme une « Jeune République Chrétienne ». L'éradication du « paganisme » passe dans le projet missionnaire par l'isolement et l'éducation d'éléments qui, une fois formés, iront porter la bonne parole. Les enfants tiennent une place centrale dans ce projet. Partout où elle est définitivement implantée, la mission catholique entretient une école : à la fin des années 1850, ce sont 500 à 600 indigènes qui sont scolarisés entre les missions de Pouébo, Balade, Saint-Louis, La Conception, l'île des Pins. Le phénomène est similaire chez les protestants des îles où les missionnaires s'appuient sur les langues autochtones.

L'enseignement laïque ne débute qu'avec l'arrivée du premier gouverneur en titre de la Nouvelle-Calédonie, Charles Guillain en 1862. Le gouverneur profondément anticlérical veut soustraire les indigènes à l'influence « néfaste » des missions. Il est également temps d'adopter une politique indigène qui puisse servir les intérêts de la colonisation. Le 10 octobre 1863, un arrêté fixe les obligations réglementaires pour l'ouverture **des écoles indigènes** et crée à Port de France (future Nouméa) **une école d'apprentis interprètes** destinée à former les auxiliaires dont la colonie a besoin. Les écoles indigènes laïques sont assez réduites, à noter en 1875 l'ouverture d'une école pour 50 élèves à Canala. C'est l'arrêté du 27 mai 1884 qui détermine les conditions dans lesquelles seront créées les écoles indigènes et confie cet enseignement à des **moniteurs** indigènes. Les écoles indigènes sont placées par décision du 9 août 1898 sous la direction du chef de service **des Affaires Indigènes**. **L'école des moniteurs** de Chépénéé à Lifou (1899-1909) est réorganisée et installée à Montravel en 1913. Pendant la colonisation Feuillet (1894-1903) peu de crédits sont octroyés aux écoles indigènes qui ont tendance à régresser. **En 1903, il n'existe que 6 écoles laïques autochtones, dotées d'un unique instituteur et de 5 moniteurs contre 25 écoles laïques réservées aux Européens et dirigées par 40 instituteurs.**

Ce n'est qu'à partir du 27 septembre 1923, que les programmes des écoles indigènes sont soumis au contrôle de l'Etat et que surtout l'enseignement du français devient obligatoire.

Jusqu'aux années 1950 et même jusqu'aux années 1980, les écoles confessionnelles restent largement les écoles des kanak comme en témoignent ces quelques chiffres donnés par Mariotti dans le livre du centenaire.

Tableau des effectifs des écoles indigènes de 1945 à 1949.

ANNEES	1945	1946	1947	1948	1949
Ecoles publiques	1 417	1 444	1 581	1 794	1 843
Ecoles privées	2 963	3 220	3 293	3 468	3 672
Total	4 380	4 664	4 874	5 262	5 515

Néanmoins, il faut insister sur la modestie des contenus offerts aux indigènes dans ces écoles. C'est vrai, les missionnaires ont alphabétisé les kanak : dans sa thèse, Sylvette Boyer a démontré que parmi les hommes de Nouvelle-Calédonie ayant participé à la Première Guerre mondiale, les engagés volontaires du Bataillon Mixte du Pacifique en majorité kanak savent tous lire et écrire. Pourtant l'enseignement ne dépasse guère l'alphabétisation car les élèves sont obligés de travailler pour subvenir aux besoins des missions. A l'**internat**, ce sont généralement les deux tiers de la journée qui sont passés aux champs, aux travaux de couture pour les filles, ou de réfection des bâtiments pour les garçons. A cela s'ajoute le temps passé à la prière et aux messes. A noter que les enfants étaient enlevés à leurs parents et mis en internat afin de mieux les « civiliser ». Les souvenirs de ces périodes sont rudes et dans les témoignages, on parle souvent de « l'école du travail ».

Avec la **fin du régime de l'indigénat** et avec l'**obtention de la citoyenneté le 27 octobre 1946**, les Mélanésiens peuvent enfin prétendre aux diplômes. A partir de 1947-48, les réalisations en faveur de la promotion économique et sociale des Mélanésiens sont mises en œuvre sous l'impulsion de l'Etat et grâce à des transferts provenant de métropole (F.I.D.E.S). En 1946, on compte 34 écoles publiques en tribu, elles sont 55 en 1952 et 61 sur uniquement la Grande-Terre en 1953. Dans la même période, le nombre d'écoles missionnaires augmente de 50%. Le conseil général supprime le régime de subventions ponctuelles aux écoles libres pour le remplacer par une prise en charge directe des salaires des personnels enseignant par le budget du territoire. En 1952, le Territoire alloue un forfait d'externat annuel par enfant fréquentant les écoles publiques des tribus aux fins de les pourvoir en matériel scolaire (cahiers, crayons et livres).

L'enseignement des indigènes reste malgré tout rudimentaire : trois Mélanésiens obtiennent le certificat d'étude primaire en 1950, cinq en 1951. Dans l'ensemble, le niveau de fin d'étude dans les écoles indigènes est équivalent à celui du cours moyen première année. De là, l'absence de Mélanésiens, à quelques exceptions près, au collège jusqu'au milieu des années 50. **Le premier bachelier kanak (Boniface Ounou) a été recensé en 1962.**

On remarquera qu'une mutation s'est opérée dans le courant des années 70, avec une scolarisation de masse provoquée d'une part, par la modification de l'équilibre des grands secteurs économiques avec l'émergence du tertiaire et, d'autre part, par l'élévation du niveau de vie consécutive à l'insertion des Mélanésiens dans l'économie de marché. Les années 70 sont aussi un tournant pour l'enseignement public qui va affirmer son nombre sur le privé, bien que des lycées privés s'ouvrent : Blaise Pascal en 1971, Do Kamo en 1979. En 1970 54% des enfants sont scolarisés dans le public et 46% dans le privé, en 1980 65% des élèves sont dans le public pour 35% dans le privé. Le 1^{er} janvier 1978, la loi Debré est appliquée en Nouvelle-Calédonie mettant les enseignements privés sous contrat.

Lors des « événements » des années 80, s'ouvrent de nombreuses E.P.K (écoles populaires Kanak). Celles-ci vont disparaître petit à petit, suite aux accords de Matignon. Une seule subsiste à Canala, tenue par Adèle Jorédié.

Le système scolaire se démocratise suite aux accords de Matignon puis à l'Accord de Nouméa. Les programmes d'histoire et de géographie sont adaptés pour le primaire, le collège, les lycées professionnels et généraux. Par l'arrêté du 20 octobre 1992 quatre langues kanak sont introduites dans les épreuves du baccalauréat : le Drehu, le Nengone, le Païci, l'Ajje. L'Accord de Nouméa stipule que « les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie ». Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie. En 1991, on dénombre 821 bacheliers kanak. En fait, même si le nombre de bacheliers mélanésiens progresse, il reste très inférieur au taux de réussite des autres ethnies. Ceux qui réussissent ne présentent que 4% de l'effectif total entré en maternelle, selon Charles Washetine.

2° La scolarisation des européens.

Le gouverneur Guillain ouvre la première école en 1860. En 1909, l'enseignement devient un service distinct. Ces écoles sont souvent tenues par des femmes de fonctionnaires métropolitains militaires ou autres (*c.f. Jean Mariotti, à bord de l'incertaine*), mais le faible taux de formateurs oblige les autorités à faire appel aux religieux. Les Européens sont scolarisés en général dans l'enseignement laïque, mais également présents dans l'enseignement confessionnel : en 1920, 800 européens scolarisés dans le privé pour 1 800 dans le public (45%) ; en 1950, 1 200 Européens sont recensés dans le privé pour 3 200 dans le public (37,5%).

En 1880, le conseil municipal de Nouméa décide de mettre en place l'école communale gratuite et laïque. La direction de cette école est confiée à Frédéric Surleau par le maire Jean-Baptiste Dézarnaud. La première rentrée des classes a lieu en février 1883 et intéresse 198 élèves répartis sur quatre classes. Quelques temps après, Suzanne Russier ouvre la première école publique laïque destinée aux filles dans un bâtiment situé à l'emplacement de l'actuelle mairie.

Les enfants des **colons libres** fréquentent majoritairement les écoles publiques de Païta, le collège La Pérouse ou l'école des sœurs de Cluny ; tandis que les enfants **des libérés** sont envoyés dans **des fermes écoles** souvent tenues par des frères ou des sœurs afin de leur assurer une « bonne éducation ». Les enfants doivent y suivre un enseignement complet : ils y entrent à l'âge de 6 ans et doivent y rester jusqu'à 16 ans. Le programme d'une journée comprend : 4 heures de classe, 1 heure d'étude, 3 heures de travaux agricoles ou artisanaux, le reste du temps est consacré à la prière. On peut citer pour exemple l'internat de la Néméara à Bourail tenu par des Frères maristes qui est ouvert en 1878 ou bien celui de Fonwahri à La Foa tenue par les sœurs de Saint Joseph de Cluny qui est ouvert en 1894 et prépare les fils et filles de concessionnaires à leur futur métier d'agriculteurs. Ces institutions dépendent entièrement de l'Administration pénitentiaire.

A souligner, là encore, l'importance des **internats** dans la scolarité des Calédoniens. Ceci est le fait de l'éloignement géographique des colons ou des concessionnaires, mais aussi le fait de vouloir donner une bonne éducation et de soustraire les enfants à leur milieu. A souligner, l'importance de Bourail comme centre de formation (frères canadiens du Sacré Cœur, frères maristes, internat privé pour les filles, écoles publiques...).

En 1959, est ouverte la première école normale à Nouméa, aujourd'hui Institut de Formation des maîtres.

On notera une inégalité d'instruction selon l'origine géographique ou sociale des habitants.

L'école ne devient réellement obligatoire pour tous qu'en 1957, auparavant elle n'était pas obligatoire si on habitait à plus de 2,5 km d'une école. Ceci explique que parmi les mobilisés de la Première Guerre mondiale, on ait pu observé un grand nombre d'analphabètes chez les broussards.

3° L'enseignement secondaire.

C'est encore le gouverneur Guillain qui pose les bases de l'enseignement secondaire. Louis Flize et Michel Noëllat furent les organisateurs de l'enseignement du cycle secondaire. Louis Flize devait pendant près de 30 ans susciter les réformes indispensables pour doter la colonie d'un enseignement secondaire adapté à ses besoins particuliers.

En 1886, le collège de Nouméa prend le nom de collège colonial. Il compte 54 élèves et 9 professeurs. En 1888, il change encore de nom pour devenir le collège La Pérouse, avec Louis Flize pour principal de 1889 à 1920. Le 31 juillet 1910, un décret instaure le Brevet de Capacité Coloniale donnant l'équivalence du baccalauréat. En 1912, le baccalauréat est organisé pour la première fois en Nouvelle-Calédonie.

En 1919, sont accordées des bourses aux élèves du secondaire (Européens). Les bourses sont accordées aux Mélanésiens en avril 1951 grâce au gouverneur Cournarie.

Il faut attendre l'autonomie, acquise en 1957 et l'application de la loi cadre dite Defferre, pour que le secondaire prenne son envol sous la responsabilité d'un ministre local : Jean Leborgne. Entre 1953 et 1958, les effectifs du secondaire augmentent de 50% et ceux du technique de 75%. En 1961, le collège La Pérouse et le collège Technique deviennent des lycées et un foyer des étudiants est ouvert à Paris. En 1963, une réforme du statut territorial supprime les ministères locaux. C'est à un Vice-Recteur nommé l'année suivante que fut confiée la responsabilité de l'enseignement. Le 25 novembre 1965, l'Etat prend en charge les enseignements secondaires, techniques et professionnels. De 1970 à 2002, les effectifs du secondaire public sont passés de 2 977 élèves à 19 678 élèves et ceux du privé de 2 114 à 10 101. Nombre de collèges commencent à fleurir dans les années 70 (par exemple, en 1973 le collège de l'Anse Vata devenu ensuite Collège Mariotti). Suite aux accords de Matignon, on a vu s'ouvrir un grand nombre de lycées en brousse par mesure de rééquilibrage : Poindimié, Pouembout, Wé, Touho. Pour suivre la montée démographique, un nombre important de collèges publics sont construits sur le Grand Nouméa : les collèges de Kaméré, Normandie, Plum, Portes de fer, Païta, le GOD de Katiramona ...

A noter, l'ouverture de l'Université française du Pacifique en 1987, qui devient L'Université de la Nouvelle-Calédonie en 1999. Le centre universitaire se répartit entre Magenta et Nouville et il est passé de 129 étudiants en 1988 à 1700 étudiants en l'an 2001.

4° L'enseignement professionnel.

Par l'arrêté du 24 août 1863, Le gouverneur Guillain organise la première école professionnelle de Nouvelle-Calédonie. Celle-ci , créée en juillet 1862, est située à Nouméa, elle est ouverte à tous les jeunes indigènes de la colonie. Mais elle sera fermée dès 1866 faute de crédits. Les enfants seront alors placés chez des colons (artisans ou petits agriculteurs) afin de continuer à apprendre un métier mais ils sont astreints à des leçons de lecture et d'écriture par la décision du 15 juillet 1866. Le gouverneur Guillain met aussi en place les fermes écoles pour les enfants de concessionnaire.

Puis l'enseignement professionnel est délaissé, bien que les récits montrent une grande pratique agricole et artisanale dans toutes les écoles de brousse, notamment dans les écoles privées où les élèves doivent subvenir aux besoins quotidiens. Des heures sont consacrées au travail des champs, à la cuisine et à la couture. En 1912, une section bois et une section fer sont ouvertes dans une dépendance du collège Lapérouse.

En 1951, sont ouvertes les premières écoles professionnelles à Port Laguerre, Do Neva, Havila, Païta, Azareu et Nouville. La voie professionnelle ne fera ensuite que s'étoffer : ouverture du lycée professionnel Pétro Attiti en 1974, création en 1980 des A.L.P. Les formations professionnelles sont maintenant un enjeu majeur dans le domaine économique et social. Actuellement les nombreux établissements professionnels publics ou privés témoignent de l'importance de l'enseignement professionnel. On peut dénombrer cinq lycées professionnels dans le public : L.P Escofier, L.P Industriel Jules Garnier , L.P Pétro Attiti, L.P Touho, le Lycée Polyvalent des îles et neuf dans le privé sous contrat : lycée Do Kamo, L.P Jean XXIII, L.P Champagnat (Païta), L.P St Joseph de Cluny, L.P St Pierre Chanel (Mont Dore), L.P Père Guéneau (Bourail), L.P Johana Vakié (Houaïlou), L.P Gabriel Rivat (Pouébo), lycée agricole privé de Do Neva ; ainsi que neuf A.L.P : Nouméa (Vallée du Tir), Bourail, La Foa, Koné, Koumac, Ouvéa, Maré, Poindimié, Houaïlou. Des formations professionnelles sont assurées par les M.F.R et les centres d'apprentissage.

Voici, quelques chiffres des effectifs 2002 :

2002	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
A.L.P*	657	69	726
CIPPA* et CEPA*	20	-----	20
CAP 2ans	376	535	911
BEP	1 763	1 180	2 943
MC*, FCIL*	115	111	226
BAC PRO	610	579	1 189
DPECF*, DECF*	41	----	41
BTS	385	35	420
TOTAL	3 967	2 509	6 476

ALP : annexes de lycée professionnel qui regroupent des 4^{ème} et 3^{ème} de détermination professionnelle et préparent ensuite les élèves au diplôme de C.A.P au développement.

CIPPA : classe d'insertion professionnelle par alternance

CEPA : classe d'enseignement professionnel adapté.

MC : mention complémentaire (souvent un an).

FCIL : formation complémentaire d'initiative locale.

DPECF, DECF : diplômes d'études comptable et financière (lycée du Grand Nouméa).

SUPPORT DOCUMENTAIRE

N.B. Le choix des documents proposé ici n'est nullement exclusif ni impératif. Tous les documents ne sont pas à intégrer dans la même séance, le professeur utilise ceux qui servent le mieux son projet de leçon.

Un commentaire accompagne le document : il s'agit parfois d'un approfondissement de certains points abordés dans la partie scientifique ou de conseils quant à l'utilisation du document. Le questionnement est laissé au libre arbitre de l'enseignant.

I LES ECOLES CATHOLIQUES.

Document N°1.

Photo des filles de St Louis en 1890. Sources : collection service des Archives de la Nouvelle-Calédonie 1 Num 2 148, fonds de l'Archevêché de Nouvelle-Calédonie.



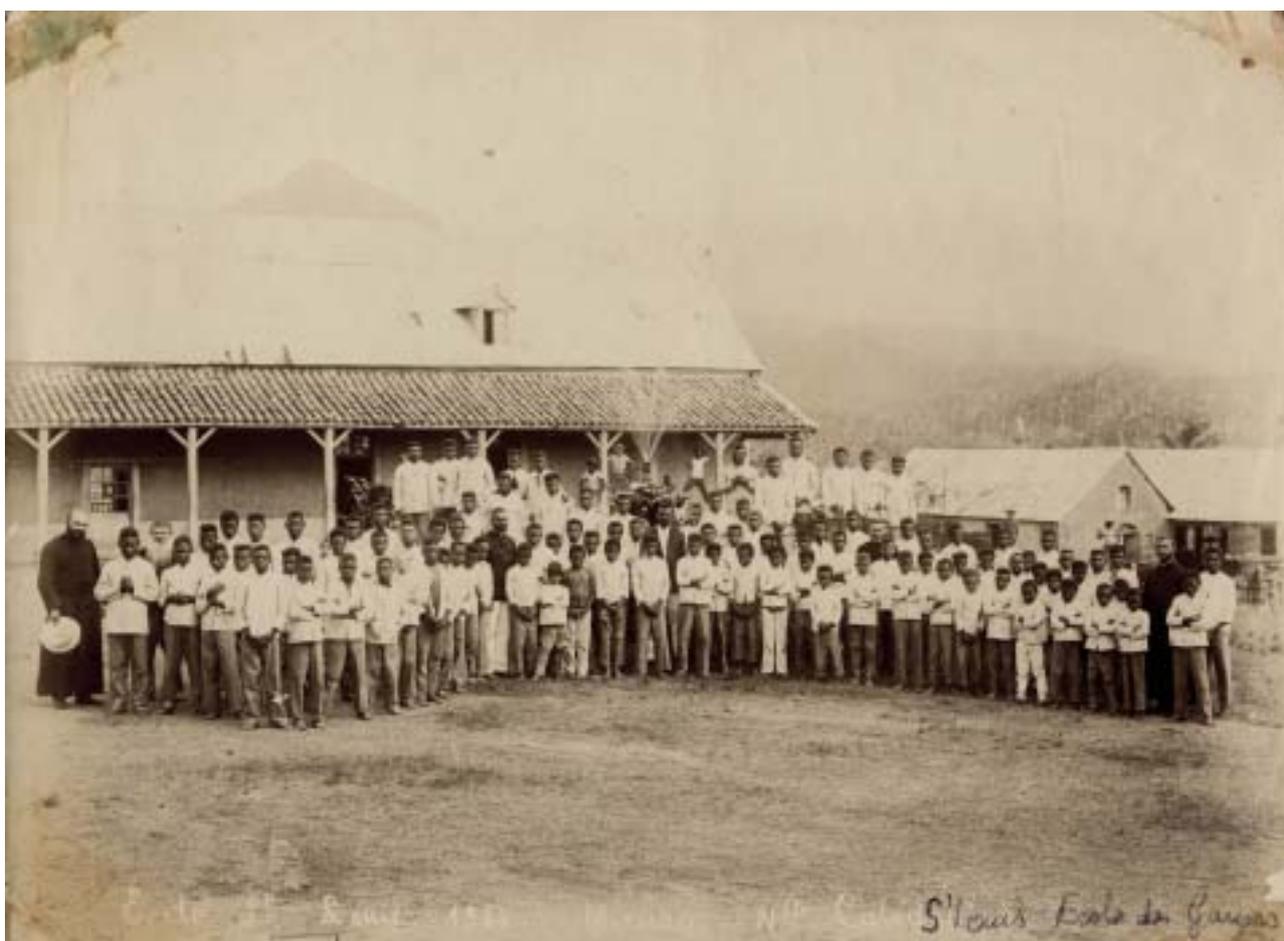
A noter le port de la robe mission obligatoire, en coton blanc orné de dentelles, cousue par les pensionnaires, elle devait cacher le cou, les chevilles et les bras.

Les cheveux courts des filles, elles étaient rasées par mesure d'hygiène. Elles ne portent pas de chaussures.

L'air sévère des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, revêtues de noir et complètement couvertes pour les Européennes et les robes noires pour les monitrices indigènes.

Document N°2.

Photo des garçons de St Louis en 1908. Sources : collection service des Archives de la Nouvelle-Calédonie, 1 Num 2 136, fonds de l'Archevêché de Nouvelle-Calédonie.



A noter, pas de chapeau pour les garçons qui sont tête nue, le port de l'uniforme : la tunique blanche de coton, le pantalon de toile.

Document N°3.

Photo des élèves de l'école des frères maristes, à Nouméa, en 1890. Sources : collection service des Archives de la Nouvelle-Calédonie, 1 Num 2 63, fonds de l'Archevêché de Nouvelle-Calédonie.



Nous avons ici, une population européenne, confirmant le témoignage de M Etienne Zongo (DOC N°10) ou les dires de Anne Pentecost dans « L'appel du Pacifique » : les Mélanésien étaient scolarisés à Païta (pensionnat St Léon), tandis que les Européens allaient à Nouméa. Ici, contrairement aux élèves du DOC.2, il n'y a pas d'uniforme, mais on peut noter le port de chapeau de paille. Une majorité d'Européens.

Documents N°4.

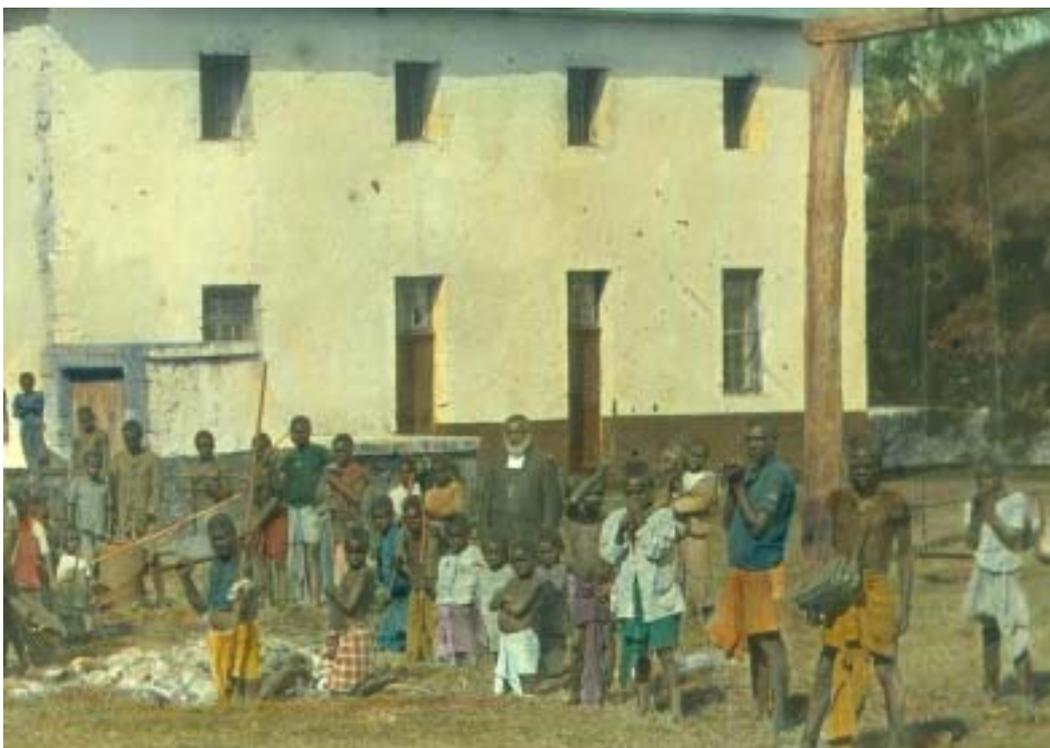
a et b. La mission de l'île des pins en 1910.

Sources : collection service des Archives de la Nouvelle-Calédonie, 2 Num 10, album de la collection 108Fi, année 1910. Premières photos couleurs sur la Nouvelle-Calédonie.

Doc a) les filles de la mission de l'île des Pins, école Notre-Dame-des-Anges, aux champs.



Doc b) les garçons de la mission de l'île des Pins, école Saint-Joseph au travail.



L'intérêt de ces photos est de montrer l'activité des filles aux champs ainsi que les activités manuelles des garçons. L'encadrement chez les sœurs était très strict, les filles n'avaient le droit de retourner à la tribu qu'une fois par mois afin de les soustraire à l'influence néfaste du milieu. Elles étaient rasées par mesure d'hygiène et devaient porter la robe mission cousue par leur soin. A noter, les cheveux courts des filles et l'absence de chaussures. La lessive avait lieu tous les quinze jours, le lundi. Leur témoignage révèle des conditions dures : le rire existait peu, la faim les tenaillait.

Les garçons ont des vêtements moins strict, mais leur témoignage affirme que l'école était le lieu de tous les interdits, de toutes les privations : l'interdiction de parler sa langue, l'interdiction de parler à certaines personnes, l'interdiction de retourner à la tribu, l'interdiction de manger des fruits... Les heures d'apprentissage scolaire semblent effacées par les heures passées aux champs, à l'entretien des locaux ou à prier. L'un des vieux rencontrés a dit : « L'école pour nous c'était l'école du travail ».

Encore de nos jours, les enfants de l'île des Pins ne sont scolarisés que par la D.E.C. Longtemps dirigé par des sœurs et des frères jusqu'aux années 1990, le groupe scolaire est divisé en deux parties : la maternelle (ancienne école des sœurs « Notre-Dame-des-Anges ») et l'ancienne école des frères « Saint Joseph » qui regroupe le primaire et un collège, soit 380 élèves sous la direction du directeur Joseph Vakié.

Document N°5.

Photo des enfants de concessionnaires, à l'internat des filles de Fonwhari, à La Foa.

Sources : collection service des Archives de la Nouvelle-Calédonie, 2 Num 6 111, Album Jean Guiart.



Les enfants des concessionnaires étaient retirés de leur famille afin d'asseoir une bonne éducation et confiés à des sœurs ou des frères. Il entraient dans ces fermes écoles vers six ans et en sortaient à seize ans.

Comme les écoles de mission pour indigènes une grande partie du temps scolaire est consacré aux travaux des champs ou à des tâches d'intérêt public.

A noter sur cette photo : la jeunesse des enfants (filles), le port de robes sombres identiques, les cheveux courts, les pieds nus, le bâton pour travailler aux champs ; la majorité des enfants est d'origine européenne, bien qu'une jeune métisse apparaisse au premier plan vers la droite et peut-être une autre en arrière plan.

Document N°6

Emploi du temps de l'école de mission de Nakéti, à Canala, dans les années 1930.
Sources, Archives de l'archevêché de Nouméa, consultables sur microfilms aux archives de la Nouvelle-Calédonie, reprises par Marie Pineau-Salaiïn dans sa thèse : La scolarisation des Kanak.

Lever à six heures. Ménage jusqu'à 6h1/2. Etude de 6h1/2 à 7 heures. A 7 heures Sainte Messe. Déjeuner à 8 heures moins le quart. A 8 heures classe jusqu'à 9 heures. De 9 heures à 11 heures travaux des champs. De 11 heures à 14 heures, repas et récréation. De 14 heures à 16 heures classe. De 16 heures à 17 heures ½, travaux des champs. De 17 heures ½ jusqu'à la prière, les enfants vont au village pour y chercher leurs provisions. Après la prière du soir, souper et coucher immédiat. Après les jours ordinaires ; les jours de Dimanche et fête, récréation avant le coucher. Jour de congé le jeudi, départ après la messe, rentrée à la prière du soir. Lavage tous les quinze jours le lundi. Couture le mercredi soir.

Ce texte montre que seul un rudiment d'instruction est donné, dans les écoles de mission, à cause du manque de moyens et par l'absence de bourses accordées aux kanak. Il faut préciser que dans les faits, comme le révèlent plusieurs témoignages, le temps passé aux champs excédait bien souvent la durée prescrite par un tel règlement : on avait classe soit le matin, soit l'après-midi rarement les deux. Ceci est vrai jusqu'aux années 50, ce qui explique le décalage entre les écoles publiques et privées et que le premier Mélanésien a eu le certificat d'études seulement en 1950.

Document N°7.

Témoignage d'Etienne Zongo, Directeur de la D.E.C, tiré de *150 ans de mémoire collective calédonienne*, édité par la ville de Nouméa.

En 1947, j'entre en C.P à l'école mélanésienne de Sainte-Marie de Païta. L'école européenne, tenue par des frères maristes, est celle du Sacré-Cœur à Nouméa. En 1949, après un long voyage en camion, j'intègre l'école Saint-Tarcisius à Canala et y reste jusqu'à fin 1950. En 1951, je suis scolarisé à Saint-Léon à Païta. Une pneumonie interrompt alors ma scolarité et, en 1952, j'ai un an de convalescence à Nathalo*.

A Païta, Canala, Azareu, la entrée scolaire avait lieu le 1^{er} mars. Comme nos aînés avant nous, nous étions internes et ne rentrions dans nos famille que le 15 décembre, fin de l'année scolaire. Nous avions cinq jours de classe (excepté le jeudi), à raison de trois à quatre heures de cours par jour, et trois heures à trois heures et demie de travaux des champs. Vu l'absence de bourses, nous étions obligés de planter ce que nous mangions.

En matière de fournitures scolaires, à cette époque, à Nathalo, il n'y avait presque rien. Les premiers bureaux d'élèves étaient faits de bric et de broc, et tout était de guingois. Dans la classe, seul le maître disposait de livres. Les élèves, rien. Pour écrire et faire leurs exercices, ils avaient un carré d'isorel de 40 cm x 40 cm en guise d'ardoise, sur lequel ils écrivaient à la craie blanche.

A Nathalo, pour cause de centralisation des trois écoles catholiques de la mission de Lifou, tous les élèves de Dueulu et de Muj (c'est à dire originaires de Eacho, Mucaeweng, Hunete) étaient internes. Ceux de Dueulu revoyaient leurs parents un week-end tous les trois mois, lorsque le père Plasman s'y rendait avec le camion de la mission. Quant aux élèves internes de Mij, ils revoyaient leurs parents un dimanche sur deux, à Eacho, lorsque le curé se déplaçait en camion avec les enfants, à la fois pour la messe dominicale et pour, le soir, ramener les produits vivriers destinés à nourrir les internes, pour toute la semaine. Etaient également internes toutes les filles et tous les garçons de Nathalo, à partir du C.M.1. Les plus âgés avaient 18, 19, voire 20 ans. Le père Plasman voulait les soustraire à l'influence sociale néfaste des tribus de Lifou.

En 1953, années du centenaire de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie, j'intègre l'école des moniteurs d'Azareu à Bourail et obtient mon certificat d'études primaires, en 1954, à Houaïllou, centre d'examen. Fin 1955, je décroche le CAPEA, le certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement autochtone. Ce diplôme m'autorise désormais à enseigner seul. Durant les années 1956, 1957, j'ai travaillé le programme d'algèbre et de géométrie de 6^{ème} et de 5^{ème}. J'ai fait de même pour l'anglais avec, ici, l'aide d'un répétiteur bénévole et volontaire, Monsieur Cadet. Pourquoi cela ? Il me semble qu'à l'époque, l'accès au collège pour des Mélanésiens était interdit. Si ce n'était pas le cas, les modestes moyens de nos parents nous l'interdisaient concrètement. Donc, c'était du pareil au même.

*Etienne Zongo est originaire de Lifou.

Ce texte témoigne du peu de moyens accordés aux écoles de mission.

Les Mélanésiens obtiennent la citoyenneté en 1946, mais l'école ne s'ouvre pas tout de suite de façon égalitaire pour eux. Le droit aux mêmes bourses que les Européens n'est obtenu qu'en 1951 par le gouverneur Cournarie. Et comme le souligne le témoignage de M. Zongo, il faudra encore attendre longtemps pour que s'opère la décolonisation des mentalités et des comportements humains.